

## 9 questions à celui qui nous gouverne

Article rédigé par *Le blog du Père Michel Viot*, le 18 décembre 2020

Source [Le blog du Père Michel Viot] L'opération « écran noir » pour nos postes de télévision lors de l'allocution présidentielle du 31 décembre s'affirme comme de plus en plus nécessaire. Elle n'en devient que plus pressante au rythme des déclarations gouvernementales, comme ce qu'a annoncé le Premier Ministre il y a quelques jours – cet aberrant couvre-feu de la Saint Sylvestre. J'ajoute que cela ne m'a pas surpris, parce qu'inscrit dans le projet politique calculé de ceux qui gouvernent actuellement la France, projet d'affaiblissement du pays au profit d'une Europe en confettis, mondialiste par nécessité, livrée au pouvoir de l'argent. Et pour arriver à cette fin, limitation de plus en plus grande des libertés fondamentales, en incitant l'homme à régresser vers l'animalité. Les deux grands moyens étant, comme toujours l'exaltation de la vie matérielle, et la savante utilisation de la peur.

Pourquoi un prêtre intervient-il dans un tel débat, qui, à première vue, ne semble relever que des partis politiques ? Tout simplement parce que le combat pour la priorité au spirituel spécificité de l'être humain relève de sa mission.

Un prêtre catholique est ministre d'un Dieu qui veut libérer l'homme par l'espérance, la foi, et l'amour-charité, d'un Dieu qui a parlé par Jésus Christ aux hommes de son temps : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité et la vérité fera de vous des hommes libres. » (Jean 8 v31). Il ne peut donc être indifférent aux actions d'un gouvernement qui mènent au désespoir, à l'asservissement, à l'augmentation du nombre de pauvres, que son Église aura du mal à secourir, compte tenu de l'état matériel calamiteux dans lequel elle se trouve . Et en plus de cela, le prêtre ne l'oublions pas, aura avec ses fidèles à combattre une loi de bioéthique qui constituera la pire avancée de la culture de mort ces temps-ci ! Aussi voici neuf questions que je me pose comme prêtre et comme citoyen.

- 1) Pourquoi la manne des gigantesques dépenses financières prodiguée récemment à de nombreux secteurs, n'a-t-elle pas touché en priorité les hôpitaux, leur permettant d'embaucher du personnel approprié, formé ou appelé de l'étranger, puisqu'à l'évidence, il y a un manque en France ?
- 2) Où en est la promesse de création de 12 000 lits supplémentaires de réanimation formulée lors de la première vague de l'épidémie ? Il est vrai qu'on retombe encore sur la question, évoquée précédemment, du nombre et de la qualité du personnel hospitalier. L'actuel est maltraité, ce qui peut être par contre coup cause de désorganisation du travail avec les conséquences que cela peut avoir sur les patients, en particulier les personnes âgées, et ce malgré la bonne volonté de ce personnel.
- 3) Une question concernant les statistiques présentées au public, qui semblent plus préoccuper le gouvernement que les traitements à prodiguer aux malades ou les politiques de prophylaxie du grand public

(refus de la panique, nutrition, santé, exercice physique, vitamine D, etc.). Tout le monde meurt du Covid, ou presque, y compris le président Giscard d'Estaing, 94 ans, qui avait depuis longtemps des problèmes cardiorespiratoires et avait été hospitalisé avant Covid. J'ai fait des constats du même genre, étant l'un des responsables de la pastorale diocésaine parisienne des funérailles, pour ce qui concerne les cancéreux en phase terminale ayant attrapé le Covid à l'hôpital et comptés comme morts du Covid. La politique des tests ressemble à une pagaille inadmissible, conséquence du manque de fiabilité de certains, des gestions contradictoires des résultats, selon les lieux. Alors on abuse du confinement, sans prendre en compte ses conséquences psychologiques. A se demander si des psychologues et des psychiatres siègent au conseil de défense et peuvent donner leur avis sur des décisions gouvernementales qui perturbent gravement les plus fragiles et même les autres. Tout cela contribue à faire monter l'angoisse populaire, déjà mise à mal par les attentats terroristes, les casseurs, la précarité de nombreux emplois et la pauvreté grandissante.

4) Pourquoi s'acharne-t-on à laisser croire, et même quelquefois à affirmer qu'il n'y a pas de traitement au Covid ? Ce qui est faux ! Est-ce pour permettre à certains médecins de dire n'importe quoi, ou pour permettre à certains établissements de garder plus longtemps qu'il ne faudrait certains patients, plus pour l'équilibre du budget de l'établissement hospitalier, que pour la santé du patient ? Et ce sont certains usages administratifs imposés par l'Etat, que je mets en cause, et surtout pas l'ensemble du personnel soignant. Et enfin, n'est-ce pas aussi pour garantir les profits que les multinationales du médicament attendent de l'administration de leurs vaccins ?

5) Pourquoi entraver la liberté de prescription des médecins ? Certes la profession est divisée sur ce sujet, mais elle l'est aussi sur d'autres questions médicales. Les malades devraient pouvoir choisir. Est-ce, là aussi, pour garantir les profits que les multinationales du médicament attendent de l'administration de leurs vaccins ?

6) Et donc, pourquoi mettre toutes ses espérances dans des vaccins fabriqués en hâte, alors que beaucoup d'experts mettent en doute leurs effets, comme le bénéfice qu'ils pourraient apporter au regard des risques qu'ils font prendre – et au regard de leur coût comparé à celui d'autres politiques de soin et de prévention ? Il faudra bien enfin que le Parlement enquête très sérieusement sur l'influence de certaines multinationales sur nos politiques de santé ! On manque aussi très certainement de prudence pour les déconfinements de ceux qui ont été malades, en refusant d'envisager chaque cas, avec ses différences. On se fonde beaucoup trop sur de fausses certitudes, pas assez sur des expériences scientifiquement valables.

7) Pourquoi ce mépris des libertés publiques au-delà de tout réalisme, comme le couvre-feu de 20 h, y compris le 31 décembre ? Était-il impossible de n'interdire que les seuls Champs Élysées à cette date et à cette heure, si cela était nécessaire ? A très juste titre notre Archevêque, Monseigneur Aupetit, a dit qu'il fallait cesser de nous infantiliser. Il nous invite à agir en adultes, à espérer, et à redresser la tête. Le discours du Président de la République s'inscrit dans un autre registre : Il faut craindre Noël, nous dit-il, et être plus vigilant qu'à un autre moment, comme si le Covid attendait cette occasion pour se déchaîner ! Que ce soit là l'idée que la Libre Pensée se fasse de Noël ne m'étonne pas. Que cela influence le chef de l'Etat est beaucoup plus fâcheux. Ferait-il parti de ses adeptes ?

8) Il n'y a en ce moment aucune surmortalité. Il n'y a pas besoin de « renforts. » au Père Lachaise, par exemple ! En fait la situation offre quelques ressemblances avec 2003, l'année de la grande canicule, qui n'a fait qu'avancer de quelques semaines des décès qui seraient de toutes façons intervenus. Certes un nombre encore élevé de morts subsiste. Mais peut-on dire qu'il est en lien direct avec le Covid ? L'exemple du président Giscard d'Estaing n'est pas unique, j'en connais beaucoup d'autres, et ne suis pas le seul ! Quelle est donc aujourd'hui la gravité réelle de cette épidémie ? Mérite-t-elle de mettre ainsi le pays dans une sorte d'état de siège dont personne ne peut ignorer les terribles conséquences.

9) Ce qui précède pose à l'évidence la question de la pertinence de la prolongation du confinement, des buts réellement poursuivis dans les distributions d'argent. À moins que cet argent n'ait en réalité qu'une valeur peu sûre et se transforme bientôt en monnaie de singe. Signe supplémentaire d'une volonté politique de

réduire l'homme au stade animal.

Ma conclusion : l'écran noir s'impose plus que jamais ce 31 décembre 2020 de 20 h à 20 h20 ! Boycottons l'allocation du Président ! Qu'il sente combien l'imposition d'un couvre-feu à 20 h aura l'effet inverse de celui qu'il escompte ! Que les internés de 20 h éteignent tous leur poste à ce moment-là !

Il semble en effet qu'il serait charitable, par ce signe, de soutenir la pensée exprimée par notre Président dans son entretien accordé au site média Brut, le 4/12/2020, et par là même à l'encourager à poursuivre sa réflexion : « Peut-être que je ne pourrai pas être candidat ? Peut-être que je devrai faire des choses dans la dernière année, dans les derniers mois, dures parce que les circonstances l'exigeront et qui rendront impossible le fait que je puisse être candidat. ». Remarquons aussi dans cet entretien sa prise de position en faveur de l'enseignement de l'arabe à l'école, et les questions très graves que soulèvent les justifications qu'il a avancées pour cela. Je me bornerai toutefois ici à ne commenter que ses seuls propos sur un possible abandon du pouvoir en 2022.

Ou bien le Président s'est exprimé avec la même sincérité que celle qui présidait à son désir de réparer le « lien abîmé » avec l'Eglise, évoqué dans son discours au collège des Bernardins, et il faut s'attendre alors à une série de mesures de plus en plus restrictives et attentatoires à nos libertés dans une tentative de s'agripper au pouvoir. Dans peu de temps d'autres suivront et apparaîtra alors aux Français le choix déjà entendu jadis : « moi ou le chaos ! ». À cette différence qu'auparavant, il s'agissait, pour être plus précis, de « De Gaulle ou le chaos ! ». On peut douter que l'alternative « Macron ou le chaos » soit plus convaincante!

Ou bien s'agit réellement d'un accès de sincérité de la part du Président. Et alors, c'est à la même chose qu'il faut quand même s'attendre, et peut-être à pire!

On retrouve en effet la même ambiguïté dans les paroles du Président que celle qui entoure encore aujourd'hui, un célèbre passage du dernier grand discours de Robespierre à la Convention, notre Président partageant avec l'incorruptible la même conviction d'être appelé à diriger la France, d'une manière absolue, au nom d'une sorte de vocation surnaturelle, en vue d'un bonheur quasi paradisiaque ! Robespierre était qualifié de prêtre, en son temps ; dans sa campagne électorale le Président utilisa souvent le style télé-évangéliste américain !

Que disait Robespierre au peuple français au travers de la Convention en cette journée du 27 juillet 1794 ?

« Sache que tout homme qui s'élèvera pour défendre ta cause et la morale publique sera accablé d'avaries et proscrit par les fripons ; sache que tout ami de la liberté sera toujours placé entre un devoir et une calomnie ; que ceux qui ne pourront être accusés d'avoir trahi seront accusés d'ambition, que l'influence de la probité et des principes sera comparée à la force de la tyrannie et à la violence des factions... Tel est l'empire des tyrans armés contre nous, telle est l'influence de leur ligue avec tous les hommes corrompus, toujours portés à les servir. Ainsi donc les scélérats nous imposent la loi de trahir le peuple, à peine d'être appelés dictateurs ! Souscrivons-nous à cette loi ? Non ! Défendons le peuple, au risque d'en être estimé ; qu'ils courent à l'échafaud par la route du crime, et nous par celle de la vertu. ».

Autre style et autre temps, bien sûr ! Robespierre écrivait lui-même ses discours et, comme l'avait si bien compris Mirabeau, croyait tout ce qu'il disait ! Notre président est bien loin de son modèle. Mais, je ressens que l'un et l'autre partagent le même narcissisme illuministe tourmenté, comme tous les propagandistes de la culture de mort. Perdus dans les utopies et abstractions dans lesquelles le goût du pouvoir les a enfermés, ils pensent le plus souvent pouvoir tromper la mort, vieille compagne qui les suit comme leur ombre. Mais en certains moments, ils donnent vraiment l'impression de l'embrasser en pleine conscience, quoi qu'on puisse penser de la superficialité de leur déclarations. Un dictateur ne peut pas exposer ses états d'âme sans risque. Robespierre fut guillotiné deux jours après ce beau discours... Entamer une carrière de dictateur est dangereux. De Gaulle s'en était bien défendu en 1958, en arguant de ses 68 ans ! On l'a cru et on a eu raison. Dès 1946, Léon Blum l'avait lui-même dédouané de cette calomnie. Mais Monsieur le Président Macron est

jeune, et a donné des preuves concrètes et inquiétantes de ce qui pourrait bien être sa vocation dans ce domaine. C'est pourquoi les mesures dures qu'il annonce ne peuvent qu'éveiller méfiance et inquiétude chez tous les Français épris de liberté, les catholiques en particulier, dont il avait pourtant voulu faire partie en demandant lui-même le baptême, à un âge conscient. Mais je crains fort qu'il s'en exclue dès la signature de sa loi de bioéthique. Pour avoir encouragé l'avortement et d'autres attentats au caractère sacré de la vie humaine, et aussi pour apostasie, il devra faire la constatation qu'il est excommunié *latae sententiae*. (C'est à dire automatiquement, sans que l'Eglise n'ait besoin de le dire publiquement).

Puisse l'écran noir du 31 décembre 2020, lui servir de salutaire avertissement !